

Lettre de Jean Monnet à Cornelius Wilhelmus van Wingerden (11 avril 1959)

Légende: Le 11 avril 1959, Jean Monnet, président du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe écrit à Cornelius Wilhelmus van Wingerden, président de la Fédération des syndicats néerlandais, pour lui faire part de ses inquiétudes face aux conséquences de la crise du charbon.

Source: Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis, Amsterdam. NVV - J.G. van Wouwe 1945-1973. Stukken betreffende Europese en internationale organisaties. Stukken betr. het Comité Monnet. 1955-1970, 138.

Copyright: Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis / International Institute of Social History

URL: http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_jean_monnet_a_cornelius_wilhelmus_van_wingerden_11_avril_1959-fr-014a22f4-8006-4874-93a7-b5a73470cb55.html

Date de dernière mise à jour: 14/09/2012

Lettre de Jean Monnet à Cornelius Wilhelmus van Wingerden (11 avril 1959)

COMITE D'ACTION
POUR LES

ÉTATS-UNIS D'EUROPE le 11 avril 1959

1 - Je vous envoie ci-joint la courte note sur la crise charbonnière promise dans ma lettre du 18 mars.

Pendant les dernières semaines, les données de la crise ont changé à plusieurs reprises, notamment à la suite des accords passés en Belgique il y a six semaines entre travailleurs et employeurs, avec l'assentiment du gouvernement belge et de la Haute Autorité. Aujourd'hui encore, on parle d'un accord qui interviendrait prochainement en Allemagne pour fixer la semaine de travail dans les mines à cinq jours, facilitant ainsi la situation de l'emploi dans ce pays.

La crise semble, pour l'instant, avoir dépassé son stade le plus dramatique. La Haute Autorité et le Conseil de Ministres doivent décider le 4 mai des mesures à prendre pour que la situation de la production et de l'emploi ne s'aggrave à nouveau. Ils doivent aussi décider de ce qu'il convient de faire pour les importations à court terme.

Je pense qu'en tout état de cause, nous devrions, lors de la prochaine réunion de notre Comité, les 28 et 29 avril, prendre position sur les conséquences à tirer des événements récents pour éviter qu'ils ne se renouvellent.

2 - En effet, la crise a montré qu'une politique de l'importation conçue à l'échelle de la Communauté, est indispensable. La Haute Autorité s'est efforcée de mettre en route une telle politique, mais n'a pu surmonter les résistances des gouvernements.

La crise a également montré l'urgence de régler les problèmes des mines non rentables en particulier en Belgique. Les réformes nécessaires n'ont pas été entreprises en haute conjoncture bien que les mines belges disposaient à cette fin de fonds importants, dont ceux de la Communauté en provenance d'Allemagne et des Pays-Bas.

Jusqu'ici, l'inaction en Belgique et ailleurs a pu trouver une excuse, sinon une justification dans la difficulté de transformer les structures de la production sans une vue sur l'avenir des besoins en charbon. Les investissements charbonniers peuvent prendre jusqu'à dix ans. C'est ainsi que les charbonnages eux-mêmes réclament une vue d'avenir pour pouvoir entreprendre les investissements et les réadaptations nécessaires.

Cette vue d'avenir est d'autant plus importante que pour le charbon en particulier, il faut tenir compte, en priorité, de l'aspect social en raison du nombre de mineurs touchés par la moindre récession et de la difficulté à retenir la main d'œuvre dans un métier extraordinairement ardu.

3 - Bref, un effort de prévision est indispensable pour éviter ce que nous voyons maintenant : des excès d'optimisme ou de pessimisme fondés sur les extrêmes de la conjoncture. Cette prévision ne peut se limiter au charbon. La concurrence énergétique se fait non seulement entre charbons européens et importés, mais aussi entre produits différents. Ainsi, tandis que la consommation européenne de charbon diminuait de 33 millions de tonnes en 1958 par rapport à 1957, la consommation de produits pétroliers, essentiellement importés, passait de 55 à 62 millions de tonnes, soit une augmentation de 12 %.

Les conséquences de cette concurrence doivent être vues d'une manière d'autant plus large que l'Europe, seule de toutes les régions industrielles du monde, importe une grande part de son énergie, part qui ira croissante. Ainsi il se pose des problèmes de sécurité d'approvisionnement, comme on l'a vu à l'époque de Suez, qui font que les choix de l'Europe en matière d'énergie ne peuvent pas être dictés simplement par des avantages immédiats de prix.

4 - Il me semble que toutes ces constatations nous conduisent vers la même conclusion : il faut voir le problème européen de l'énergie comme un tout.

Or, nous disposons aujourd'hui, avec les trois Communautés, de moyens qui nous ont manqués pour prendre de telles vues à l'échelle nécessaire. Aussi, je pense que notre Comité devrait proposer l'élaboration par les trois Communautés, d'une vue européenne d'ensemble de l'énergie. Ceci n'entraînerait pas une politique de direction, mais de persuasion par une clarification de la situation actuelle, confuse pour beaucoup, et par une connaissance plus large et constamment renouvelée des problèmes. Cela aboutirait à une politique concertée des pays membres dans une matière où les vues étroites ne sont plus possibles.

Je vous enverrai une note à ce sujet sous peu pour préparer notre prochaine réunion.

Votre cordialement
Jean Monnet